



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE 21 AOÛT 2023

### Étaient présents à l'assemblée ordinaire :

Mme Danielle Bellange, conseillère à Saint-Placide  
Mme Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet  
M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac  
M. François Robillard, maire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes  
M. Pascal Quevillon, maire d'Oka

### Était absent à l'assemblée ordinaire :

M. Daniel Laviolette, maire de Saint-Placide

Lesquels forment quorum sous la présidence de M. Pierre Charron, préfet et maire de Saint-Eustache.

M. Jean-Louis Blanchette, directeur général et greffier-trésorier est présent.

### RÉSOLUTION 2023-180

#### PRIORITÉS D'INTERVENTION DU VOLET 2 DU FRR 2023-2024

CONSIDÉRANT l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC conclut avec la MRC de Deux-Montagnes et le MAMH pour la période 2020-2025;

CONSIDÉRANT QUE cette entente stipule que le conseil de la MRC doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2023-2024, les publier sur son site internet et à titre informatif, les transmettre au MAMH;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par Pascal Quevillon APPUYÉ par Sonia Fontaine et RÉSOLU à l'unanimité des voix ce qui suit :

#### PRIORITÉS D'INTERVENTION DE LA MRC 2023-2024-VOLET 2 DU FONDS RÉGIONS RURALITÉ

##### **1. L'enrichissement collectif de la communauté du territoire de la MRC par la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise**

- ✓ Accompagner, soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat local individuel et collectif et déployer des stratégies partenariales pour l'accueil de nouvelles entreprises.
- ✓ Soutenir le déploiement du plan d'intervention et d'affectation des ressources dans le cadre de la stratégie d'Accès entreprise Québec.
- ✓ Soutenir et promouvoir les activités récréotouristiques et agrotouristiques du territoire de la MRC.
- ✓ Soutenir la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole.
- ✓ Appuyer le dynamisme du milieu des affaires au moyen d'activités d'animation, de mentorat et de réseautage des partenaires.

##### **2. L'attractivité générale du territoire de la MRC par le soutien de la mobilisation des partenaires en vue de la mise en œuvre de projets structurants pour la communauté**

- ✓ Dans le cadre de la venue du REM, favoriser les occasions de développement économique de la MRC DE Deux-Montagnes en soutenant le déploiement des plans et des stratégies sous-jacents.
- ✗ Contribuer au rayonnement de la MRC par le soutien de projets créateurs de richesse en permettant la mise en valeur de l'identité des milieux.
- ✓ Mettre en place des projets associés à la démocratisation de l'accès à l'eau par le biais du fonds Signature Innovation.

##### **3. Réaliser des mandats en regard de la planification de l'aménagement du territoire**

- ✓ Mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement (SAD) en mettant en place des indicateurs de suivi.
- ✓ Financer des projets s'inscrivant à l'intérieur du SAD.
- ✓ Compléter le Plan régional des milieux humides et hydriques.
- ✓ Débuter les travaux d'un inventaire des immeubles patrimoniaux.
- ✓ Réaliser le plan de revalorisation des espaces industriels.
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire.

##### **4. L'amélioration de la mobilité durable des biens et des personnes à l'intérieur du territoire de la MRC et avec les MRC avoisinantes**

- ✓ Participer aux instances métropolitaines (CMM, ARTM, exo).
- ✓ Collaborer avec nos partenaires (MTQ, MRC, TPÉCN).
- ✓ Se donner les outils nécessaires au développement des interconnexions avec les MRC avoisinantes.
- ✓ Réfléchir quant aux formes de rabattement à privilégier en lien avec la venue du REM.
- 5. *L'attractivité de la région des Laurentides par la participation à des projets rassembleurs et créateurs de richesses***
- ✓ Participer à la mise en œuvre de projets structurants et d'ententes sectorielles pour la région des Laurentides.
- ✓ Collaborer avec nos partenaires (MRC, CPÉRL, TPÉCN, etc.).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Je certifie que le texte ci-haut est une copie authentique d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil, sujette à l'approbation du procès-verbal de ladite séance.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Jean-Louis Blanchette  
Directeur général et greffier-trésorier